



ANIMER LES PROCESSUS DE PARTICIPATION DANS LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Le Collège Coopératif en Bretagne propose des formations fondées sur la pédagogie coopérative et fortement inscrites dans le champ expérientiel des acteurs. La double référence à la recherche et à l'action, qui structure nos orientations d'intervention, se décline dans nos propositions par ce souci permanent d'associer soutien à la réflexivité et contribution aux dynamiques personnelle et/ou collective des personnes accompagnées. Ainsi, il s'agit moins dans nos formations d'outiller les acteurs que de leur proposer de partager et s'approprier des significations possiblement porteuses de transformation sociale.

Aujourd'hui, la question de la participation des usagers est au centre de nombreux débats publics contemporains dans le champ de l'intervention sociale. La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées affirment les principes de participation des personnes accompagnées au fonctionnement des établissements. Face à cette nouvelle exigence de l'action sociale, il est nécessaire de questionner : le sens du mot « participation », le sens de l'accompagnement d'un collectif vers la construction d'un commun, la posture de facilitateur et l'articulation du processus participatif avec le fonctionnement institutionnel global des organisations.

Ce module de formation propose une introduction au sens et à l'animation des démarches participatives et peut intéresser toute personne qui y est confrontée dans son collectif, dans son travail, dans sa vie associative ou en tant que citoyen.

Nous allons aborder la participation comme un processus d'empowerment et d'émancipation qui se construit dans le collectif : une forme de partage du pouvoir. Animer la participation veut donc dire dépasser une approche par outils pour s'inscrire dans une démarche d'accompagnement d'un collectif à la réflexion et à la prise de décision qui construisent l'agir ensemble. Nous allons aborder les raisons qui motivent et les processus à l'œuvre dans une situation de participation par une introduction au processus d'apprentissage collectif et à l'analyse des dynamiques de groupe. Comment accompagner ce travail collectif en permettant en même temps l'expression individuelle et la construction d'un collectif qui peut réfléchir, décider et agir ensemble ? La démarche participative permet de questionner d'une part, les modes d'intervention sociale par le développement du pouvoir d'agir des premiers concernés et d'autre part, le modèle organisationnel dans lequel les pratiques professionnelles évoluent.

Au delà des contenus de formation, la forme et la pédagogie mises en place permettront d'explorer et d'expérimenter en première personne des outils d'animation collective. Ces outils seront analysés et travaillés pour permettre aux personnes en formation de se les approprier, de les adapter, d'en inventer d'autres. Des jeux de simulation pour permettre l'expérimentation seront construits à partir des situations concrètes apportées par les participants.

Les modules de spécialisation professionnelle proposés par le CCB reposent sur des contenus de formation qui seront renégociés et adaptés au groupe en formation, à partir de leurs questionnements et de leurs pratiques. Ces modules de formation peuvent aussi être proposés au sein d'associations, de collectifs d'acteurs, d'organisations du champ social afin de construire des espaces de réflexion collective autour d'une question singulière. Au-delà de ces propositions formatives circonscrites dans la durée, le CCB peut également accompagner des expérimentations collectives en s'appuyant sur des démarches de recherche-action co-construites et susceptibles de soutenir et amplifier des expérimentations qui construisent le changement social sur les territoires et dans les institutions.

<u>Durée</u>	<u>Coût</u>	<u>Contacts</u>
Module de 4 jours	➔ Inscription individuelle : 600 €	➔ sur le contenu du module : christine.paris@univ-rennes2.fr ou 02.99.14.14.41
Les dates seront proposées en fonction des inscrits	➔ Inscription collective : 4000€	➔ sur le financement du module : sandrine.clerget@univ-rennes2.fr ou 02.99.14.14.43